

Décision

Générale

colonial

Décision n° 273 Décisions concernant les Ministères.

n° 273

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 février 1965

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1965

Date du numéro
1 avril 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le gendarme Metois est nommé résisseur de la Prison civile de Djibouti, à compter du 20 février 1965, en remplacement du gendarme Dabin, titulaire actuel du poste désigné à titre provisoire pour assurer l'intérim du gendarme Dupont rapatrié le 28 janvier 1965. Le gendarme Metois est nommé régisseur de la caisse d'avance créée par arrêté n° 58 du 19 janvier 1939 modifié par l'arrêté n° 322 du 21 mars 1961.